

## « Pratique de massages bien-être » Référentiel de compétences et d'évaluation

Activités	Compétences	Evaluation	
		Modalités	Critères
A1 – Accueil et prise en charge du client tout au long d'une séance de massages	<p>Accueillir le client, conduire un entretien de découverte de façon structurée et claire pour obtenir toutes les informations sur ses attentes, ses contraintes, en précisant les raisons de ce questionnement et en respectant les règles de déontologie, de confidentialité et d'éthique</p> <p>Présenter au client les massages, leurs caractéristiques et leur mise en œuvre en détaillant les différents touchers, méthodes, produits utilisés pour l'aider à faire son choix</p> <p>Réaliser des bilans de conduite de séance en interrogeant le client et en étant attentif aux réactions non communiquées oralement pour maintenir un confort et obtenir les résultats attendus.</p> <p>Clore la séance en identifiant les bienfaits du massage sur le client en l'interrogeant sur ses ressentis, en répondant à ses questions éventuelles</p>	<p><b>Entretien/échanges avec le jury :</b> Evaluation des compétences pour l'accueil et la prise en charge d'un client lors d'une séance de massages et sur la théorie des massages bien-être</p>	<p>Pertinence et clarté des réponses</p> <p>Justesse du vocabulaire technique employé</p> <p>Exhaustivité des réponses</p> <p>Connaissance de l'enchaînement logique du rituel d'installation et de fin de séance</p>

## « Pratique de massages bien-être » Référentiel de compétences et d'évaluation

--	--	--	--

Activités	Compétences	Evaluation	
		Modalités	Critères
<p>A 2 Pratique des massages</p>	<p>Installer et organiser l'environnement de travail pour faciliter les différentes étapes du massage en disposant les fournitures et matériels nécessaires</p> <p>Installer le client en respectant les standards d'hygiène et de confort pour un bon déroulement de séance</p> <p>Pratiquer le massage en appliquant les mouvements, gestes... pour assurer une séance conforme au protocole défini</p>	<p><b>Mise en situation pratique à l'issue de la formation</b> : réalisation d'une séance de massage. Observation de la pratique et complétude d'une grille d'évaluation par la Directrice d'Harmonie Bien Être. La grille d'évaluation est remise au jury le jour de l'évaluation.</p> <p><i>Le candidat doit par ailleurs avoir réalisé au moins 10 séances de massage entre la date de fin de formation et la date de passage devant le jury. Il appartient au candidat d'apporter les preuves écrites de la réalisation de ces séances.</i></p>	<p>Respect des étapes et du protocole de massage</p> <p>Justesse du geste professionnel</p> <p>Attitude d'accompagnement lors du massage : voix, temps de silence... prise en compte des « limitations corporelles »...</p>